

**Orchestre de Besançon - Participation de la Région de Franche-Comté au fonctionnement - Convention**

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Par lettre du 29 septembre dernier, M. le Président du Conseil Régional de Franche-Comté faisait connaître son intention de subventionner à hauteur de 1 000 000 F (152 449,01 €) au titre de l'exercice 2000, le fonctionnement de l'Orchestre de Besançon et proposait la signature d'une convention qui met en évidence le souhait d'une régionalisation des activités de l'Orchestre.

Comme l'année dernière, plusieurs déplacements sont envisagés (Vesoul, Pontarlier, Morteau) au cours de la saison 2000-2001 ainsi que des activités pédagogiques en lien avec des établissements scolaires.

Sur avis favorable de la Commission Action Culturelle, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir,

- d'inscrire cette somme en recettes au budget de l'exercice courant par décision modificative dès réception de la notification attributive au chapitre 92.311.7472.41027

- de la réaffecter en dépenses aux chapitres

92.311.64131.41027 pour 600 000 F

92.311.6256.41027 pour 200 000 F

92.311.6135.41027 pour 200 000 F.

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur cette proposition.

**«M. FERREOL :** Si vous me le permettez, Monsieur le Maire, je voudrais peut-être situer un peu les choses, en tout cas les mettre en perspective. Il y a six ans, dans cette assemblée, nous avons proposé la relance de la politique musicale par la mise en place d'un orchestre conduisant une activité régulière à Besançon. Il s'agissait à l'époque d'un pari qui reposait sur un constat simple : Besançon a des racines musicales profondes. Je les rappelle rapidement : ville siège du Festival International de Musique, d'une saison lyrique de qualité, d'un grand conservatoire et de nombreuses associations musicales. Paradoxalement cette ville, comme d'ailleurs l'ensemble du territoire régional, ne possédait plus d'ensemble digne de ce nom. L'idée était alors d'organiser une politique musicale à partir d'un ensemble capable de proposer une saison de qualité et de développer, vous l'avez rappelé, une politique active de formation et de sensibilisation à l'écoute musicale, en relation évidemment avec les autres partenaires musicaux importants de la région, soit le Festival, l'Opéra-Théâtre, etc. Aujourd'hui ce pari est en très grande partie gagné. Il est gagné par rapport au public qui, dès le début, a été intéressé et a suivi fidèlement cette aventure. Voici quelques chiffres : de 1995 à 2000 on est passé de 3 700 auditeurs payants à 6 500 par saison. Evidemment c'est je crois grâce à l'attractivité de la programmation, les qualités des solistes et des chefs invités, au travail de sensibilisation peu connu mais qui est toujours fait en amont de chaque concert. Deuxième défi je crois, deuxième victoire : la qualité artistique de l'ensemble est aujourd'hui reconnue par tous, évidemment grâce au travail régulier des musiciens sous la conduite je dirai chaleureuse et brillante de Peter Csaba, reconnaissance qui, vous le savez si vous lisez la presse quotidienne, a été plusieurs fois publiquement faite par des gens importants que ce soit évidemment des grands chefs invités, des solistes de prestige

mais je pense plus récemment Betty Jolas, ou vous le savez l'article très très élogieux de Marcel Landowski peu avant sa mort.

Cette reconnaissance artistique, nous sommes allés jusqu'au bout, nous avons voulu demander à des gens tout à fait extérieurs évidemment à la Ville, et je crois compétents, d'en établir le diagnostic. Nous avons demandé au Ministère de la Culture une mission d'inspection. Nous voulions vérifier la capacité artistique de cet orchestre par des professionnels, ça a donné lieu à un rapport, le rapport Tronche, qui a émis un avis globalement très favorable. Troisième défi, disons plus exactement troisième reconnaissance, ce soir je crois que c'est important, c'est la reconnaissance officielle de la dimension régionale de notre orchestre puisqu'officiellement l'Etat et la Région de Franche-Comté l'ont inscrit dans leur contrat de plan. Ce sont 9 millions de francs qui devraient chaque année alimenter le budget de l'orchestre.

Evidemment je ne peux que m'en féliciter et remercier tous ceux qui ont participé et œuvré à ce résultat et je me permets ici, très précisément, de remercier le vice-président du Conseil Régional, chargé de la Culture, notre collègue Jean-Claude DUVERGET qui, je crois, a toujours été présent.

Mais cette reconnaissance régionale constitue une donne nouvelle et je crois un défi nouveau. Il s'agira me semble-t-il de réussir au niveau régional ce qui a été réussi sur le plan bisontin. Cela signifie immédiatement un certain nombre de choses : irriguer un territoire plus large, trouver exactement les formes pertinentes de cette intervention au niveau régional. Vous l'avez dit, Monsieur le Maire, pour la prochaine saison, ce seront six communes dont certaines nouvelles qui vont accueillir notre orchestre : Châtillon-le-Duc, Vesoul, Pontarlier, Ornans, Morteau, Baume-les-Dames. Cela signifie aussi augmenter le volume de travail des musiciens de l'orchestre, et là ça va être compliqué puisqu'il s'agira d'imaginer une articulation nouvelle avec les établissements d'enseignement musical de la région, puisque, vous le savez, beaucoup des musiciens sont issus de ces établissements. Enfin, trouver une forme de gestion adaptée, impliquant totalement les financeurs ; faudra-t-il une structure de droit public ou une association, une régie directe ou un syndicat mixte ? Enfin cela signifie aussi une consolidation de l'orchestre qui passe par la mise en place d'audition, de classement, de concours de recrutement dès l'année prochaine, sur le principe qu'à qualité égale, priorité sera donnée aux musiciens installés dans la région. C'est le principe que nous avons proposé et qu'a accepté Peter Csaba. Et enfin il faudra bien trouver un lieu de travail permanent pour l'orchestre. Donc je dirais que dès aujourd'hui l'ensemble de ces questions doit être abordé non plus par la Ville seule mais à trois : Ville, Région, Etat, et des réponses concrètes doivent être apportées à ces questions.

Je précise enfin qu'il est important que nous soyons informés suffisamment tôt de la participation de ces financeurs, puisque vous le savez, c'est dès janvier de cette année que nous allons organiser, prévoir, le volume d'activités de la saison 2001-2002.

Nous avons commencé avec la DRAC et la Région de Franche-Comté à répondre à ces questions. Les choses me semblent bien parties pour faire de l'orchestre de Besançon, qui pourrait d'ailleurs s'appeler Orchestre de Besançon - Franche-Comté, un outil fort de l'identité et du rayonnement non seulement de la capitale régionale mais de l'ensemble de la Franche-Comté.

**M. DUVERGET** : Je crois que c'est un terrain d'accord complet, pas seulement d'accord musical, que cet orchestre de Besançon et demain de Besançon - Franche-Comté. D'abord c'est sans doute l'événement culturel du contrat de plan Etat - Région - Département et Ville de Besançon, dans le domaine du spectacle si l'on peut dire et de la scène. Ensuite je serai très optimiste par rapport à cette situation. D'habitude on dit : les crédits sont votés et tout reste à faire, je dis que l'essentiel a été fait dans la mesure où l'on s'est mis d'accord autour d'une table pour voter les crédits, car ça fait quand même quelques paires d'années que nous souhaitions effectivement donner une dimension à un orchestre qui existe alors que d'autres régions ont des salles et n'ont pas d'orchestre, par exemple la Bourgogne. Rayonnement de la Franche-Comté donc mais il faut aussi ouvrir à un public plus large ce que l'on peut qualifier de musique classique, contemporaine, c'est-à-dire normalement un public qui reste en France relativement étale sur la quantité. Donc il y a bien une volonté de jouer sur la qualité des oeuvres proposées, mais là on a toutes les garanties avec les musiciens de l'orchestre ; il faudra sans doute enrichir encore l'équipe naturellement puisque les conditions de professionnalisation seront nouvelles, différentes, avec la qualité du chef et la garantie de pouvoir le garder le plus longtemps possible, parce qu'il y avait un doute aussi : Peter Csaba allait-il rester à la tête de cet orchestre pour lequel il venait faire quelques jours de répétition pour donner un concert, en tout cas un programme une fois ? Je crois que la nouveauté ce sera aussi de permettre à cet orchestre non seulement de s'exprimer dans l'ensemble de la région, mais de jouer plusieurs fois un même programme et donc la quantité d'efforts pour ces professionnels sera récompensée par la quantité et la qualité des programmes qu'ils pourront présenter à plusieurs reprises.

Il reste toutefois une préoccupation qui est le domaine du statut. Je serais plutôt favorable à un syndicat mixte, peut-être, sachant qu'aujourd'hui il faut être très prudent dans le domaine associatif notamment, de plus en plus, et que les collectivités publiques n'aiment plus trop s'engager dans une structure de caractère associatif surtout à ce niveau-là.

Je noterai également une satisfaction, la réconciliation depuis maintenant deux ans, entre l'Orchestre et le Festival. Y avait-il eu divorce ? Il y avait sûrement eu en tous les cas incompréhension mais comme les financeurs sont les mêmes, on ne pouvait pas en rester à un stade de méfiance et l'Orchestre de Besançon ou Besançon - Franche-Comté doit être aussi un des leviers du Festival.

Mais à partir du moment où l'on a un orchestre professionnel à mi-temps car c'est bien de cela qu'il s'agit, il pourra aller à l'extérieur de la région et représenter la capitale régionale et la Franche-Comté, avec la qualité musicale et le terreau musical qui est chez nous à l'extérieur, dans l'ensemble du pays quand il y aura des demandes car il y a des salles qui demandent des orchestres car elles n'en ont pas.

Enfin, il y a tout le lien musical entre l'Orchestre, le Conservatoire, la formation universitaire avec la licence de musicologie, et le Festival, plus, bien sûr, la programmation, hors Festival des saisons musicales à Besançon et en Franche-Comté. Et je crois qu'à travers ce qui est en train de se passer aussi pour le Festival où l'on a également mis autour de la table les différents partenaires : Ville, Département, Région, Etat, de la même façon qu'on vient de signer le contrat de plan pour l'Orchestre de Besançon, je pense que cette mise en synergie, c'est un terme un peu abstrait mais en tous les cas on se met ensemble sur des politiques culturelles de haut niveau, c'est tout à fait exemplaire et effectivement, pour une fois, je dirai que ce sont bien les conditions financières qui

permettent tout ensuite car nous avons déjà l'essentiel avant, la qualité des hommes, la qualité du chef, la qualité des musiciens.

Alors je pense que ce soir c'est une grande victoire pour la Ville de Besançon, pour la Franche-Comté. Maintenant il nous reste bien sûr à faire vivre cet orchestre mais l'orchestre vivra de par ses musiciens, de par son chef et puis peut-être par une structure appropriée.

**M. LE MAIRE** : Merci Monsieur le Vice-Président du Conseil Régional. Je crois que vous avez beaucoup participé à ce rapprochement entre nos différents points de vue. Reste quand même posé le problème du Festival pour lequel il faudra reparler de nouvelles demandes, etc. On attend les résultats de la dernière édition pour pouvoir se retrouver et savoir si les sommes qui sont de nouveau demandées aux trois collectivités sont parfaitement justifiées ou s'il faut réduire l'addition.

**M. FOUSSERET** : Monsieur le Maire, on parle beaucoup de rayonnement de Besançon et c'est vrai que la culture participe très largement au rayonnement de notre ville, et l'orchestre en particulier. Je me réjouis aussi, et je m'associe aux remerciements en direction de Jean-Claude DUVERGET, que la Ville et la Région aient su accorder leurs violons pour effectivement faire en sorte que dans le cadre du contrat de plan, la Région assume ses responsabilités et participe au financement de son fonctionnement. Quand les décisions sont bonnes, il faut savoir les reconnaître. Mais Monsieur DUVERGET, puisque vous êtes un très bon porte-parole de la Ville, je crois qu'il va falloir maintenant continuer. Il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin et l'Ecole des Beaux-Arts et le Conservatoire sont-ils moins dignes d'intérêt que l'Orchestre ? Bien sûr que non, on doit avoir une vision très très large de la culture, l'Orchestre, le Conservatoire. D'ailleurs l'orchestre se nourrit beaucoup du conservatoire, de ses élèves ainsi que l'Ecole des Beaux-Arts. Je rappelle que la Ville participe à hauteur de 78 % au budget de l'Ecole des Beaux-Arts et à 80 % au budget du Conservatoire et la seule collectivité, je n'en fais pas le reproche, qui n'apporte aucune aide au fonctionnement, c'est la Région de Franche-Comté. Il faut quand même rappeler tout de même que la moitié des étudiants des Beaux-Arts ne viennent pas de Besançon, ce qui confère à cette Ecole des Beaux-Arts une dimension régionale et même une dimension nationale, que de plus cette Ecole des Beaux-Arts a une vocation professionnelle, et chacun sait que la formation relève aussi de la responsabilité de la Région, notamment avec l'option communication. Actuellement, il y a 20 régions, d'après mes renseignements, qui participent au financement de ces écoles. Aussi on vous sollicite pour que la Région de Franche-Comté continue à avancer dans la bonne direction et décide de participer au financement de l'Ecole Régionale des Beaux-Arts et du Conservatoire National de Région.

On sait tous ici d'ailleurs qu'il y aura dans les mois et les années à venir, des travaux importants à faire au Conservatoire. On a pu lire cela dans la presse, il y a eu quelques soucis, le Maire s'est rendu sur place, donc on peut s'interroger, est-ce que le Conservatoire National de Région de Besançon est moins important pour le Conseil Régional que l'Ecole de Musique de Dole ? Je ne crois pas. Pourtant cette école de musique bénéficie d'une aide. Il ne s'agit pas pour moi de remettre en cause l'aide que l'on peut apporter à Dole, absolument pas mais je pense qu'il serait peut-être opportun que là aussi la Région étudie la possibilité de s'investir dans notre conservatoire. Un certain nombre de régions participent d'ailleurs déjà au financement de conservatoires. Alors Monsieur DUVERGET, est-ce que vous pouvez encore être un porte-parole efficace, un médiateur averti auprès du président du Conseil Régional. Je regrette que la commission

Mauroy, vous me direz que je suis bien placé pour m'en plaindre auprès du sénateur Mauroy, ne soit pas allée peut-être assez loin dans la redéfinition des devoirs de chacun concernant les conservatoires et les écoles des beaux-arts. Cela dit, ce n'est qu'un rapport et je pense que si on trace ici en Franche-Comté le chemin, avec ma collègue Paulette GUINCHARD-KUNSTLER, on pourra peut-être faire en sorte que, parmi les propositions de cette commission, lorsque nous irons un peu plus loin dans le travail législatif, on puisse effectivement mieux prendre en compte cette réalité. Je crois qu'on a beaucoup parlé d'agglomération, c'est vrai qu'il n'est plus possible aujourd'hui de considérer que la Ville de Besançon doit assurer seule le fonctionnement du Conservatoire National de Région dont nous avons besoin, dont Besançon a besoin, dont la Région a besoin, et de l'Ecole des Beaux-Arts qui forme des plasticiens reconnus dans la France et l'Europe entière. Il faut là aussi que la Région vienne travailler avec nous.

**M. LE MAIRE :** Merci Monsieur le Député. Donc Monsieur DUVERGET vous allez être de nouveau notre missi dominici pour d'autres tâches...

**M. PINARD :** Je voudrais abonder dans le sens de Jean-Louis FOUSSERET. Je suis en train de trier un petit peu mes papiers et je tombe sur un numéro du «Socialiste comtois» : compétence + dynamisme = efficacité, c'est la première candidature de Robert SCHWINT aux cantonales en 1976 et il dit : «qu'est-ce qu'il faut faire pour une action culturelle concertée ? Sait-on, pour ne prendre que l'exemple de la musique, que le fonctionnement du Conservatoire a coûté en 1974 : 3 039 000 F -on est aujourd'hui à 21 millions et il n'y a pas de participation du Département-. Le Conseil Général vient d'accorder une subvention de 5 000 F à l'Orchestre de Chambre mais en matière d'animation culturelle il est nécessaire d'aller de l'avant». C'est vrai que le Département a fait quelque chose puisque la subvention pour le Conservatoire National de Région est de 260 000 F. C'est encore plus flagrant pour l'Ecole Régionale des Beaux-Arts, où, grignotant d'année en année, moi j'y ai participé puis Jean-Louis FOUSSERET a pris le relais, on est arrivé à 500 000 F de subvention du Département pour le fonctionnement. Ce n'est pas rien, pour les deux cela fait 760 000 F. Et je pense que la Région devrait s'y mettre, ce d'autant plus que bon nombre d'écoles régionales des beaux-arts sont désormais subventionnées par les régions, j'ai la liste sous les yeux. A Amiens -on compare souvent Amiens et Besançon- la Ville perçoit 1 400 000 F. A Annecy, qui n'est pas capitale régionale, la région donne 900 000 F. A Grenoble, c'est 800 000 F. A Saint-Etienne, c'est 3 085 000 F la part que la Région Rhône-Alpes prend au fonctionnement de l'Ecole Régionale des Beaux-Arts. Je crois qu'il est vraiment grand temps qu'on y vienne.

Quant au conservatoire, c'est vrai qu'il y a des subventions pour certains, subvention de fonctionnement de 150 000 F pour le département voix - maîtrise à la ville de Dole. Est-ce que ça veut dire qu'il y a un vice- président là-bas qui sait trouver l'argent alors qu'il y en a un autre ici qui n'en trouve pas ? -je ne parle pas de M. DUVERGET- et il y a également une subvention de 100 000 F pour la maîtrise département voix, l'association pour la promotion de la maîtrise en Franche- Comté. Vous n'allez pas me trouver «rosse» alors que je mets en cause des financements qui nous manquent mais quand je vois que sont subventionnées quatre écoles consulaires dépendant des chambres de commerce pour un montant de 300 000 F, notamment l'IMEA etc. moi je dis que c'est très bien mais nous avons une Ecole Régionale des Beaux-Arts, il est quand même grand temps, il est urgentissime que la Région s'en préoccupe, car il n'y en a qu'une. Et pour les conservatoires, la porte est entrebâillée, puisque Dole y est.

Ceci étant, effectivement je regrette qu'il n'y ait pas eu déjà lors de la première loi de décentralisation un passage de ces établissements qui n'ont de municipal que le budget alors que toute leur clientèle vient de l'ensemble de la région. Et puis moi je suis anti «parigot» mais quand on voit les disproportions entre les sommes de fonctionnement en matière culturelle entre Paris et la province, je ne mets pas en cause la Bibliothèque Nationale qui est vraiment un outil unique, 627 millions, mais quand on lit que la subvention de fonctionnement à l'Opéra de Paris -je regarde Le Monde de ce matin- c'est 579 millions, par rapport à ce que nous, nous percevons pour notre Ecole Régionale des Beaux-Arts, 1 180 000 F et encore, ça a monté ou quand je vois que le Centre Pompidou c'est 400 millions, je crois qu'il y a encore dans ce pays un jacobinisme de la culture qui est assez effarant. Il y a encore eu dans le quotidien de ce matin un billet à propos d'une pièce de théâtre qui a été créée à Besançon : quand elle arrive à Paris là, on découvre qu'elle existe, c'est comme pour Courbet, quand l'«Origine du monde» est exposée à Ornans, personne n'en parle, quand c'est à Paris ça ouvre le 20 heures. Mme CACHIN y va de son topo, très bien, mais je crois qu'il y a d'une part... (rires). Franchement on doit à Mme DUVERGET le fait que la photo de Marcel CACHIN soit parue dans le bulletin de la Société d'Emulation, quand BESSON, sur lequel elle a travaillé, et qui était le critique artistique de l'Humanité photographiait une séance du bureau politique où il y avait Maurice THOREZ, BESSON, CACHIN. C'est Mme DUVERGET qui a fait en sorte que cela soit dans le bulletin d'émulation, c'est une révolution. Mais il y a encore des révolutions à faire par rapport à ce parisianisme qui nous coûte quand même très cher.

**M. LE MAIRE** : Et l'on sait que les révolutions se feront par les femmes désormais. C'est sûr.

**M. PINARD** : Ça viendra. Un tout petit mot à ce sujet : d'aucuns prétendent que je m'en irais parce que je ne supporterais pas la parité. C'est vrai que je ne suis pas du genre bisous - copines et trottinettes (rires), mais je crois que ça sera très bien au plan municipal. C'est surtout d'ailleurs dans les conseils municipaux que ce sera d'une très grande efficacité.

**M. LE MAIRE** : Merci Joseph de cet instant de détente.

**M. BONNET** : Pour une fois je suis d'accord avec Joseph PINARD (rires). C'est la révolution d'une certaine manière puisque je ne suis pas jacobin non plus et d'autre part, je pense que des équipements culturels à vocation régionale que la Ville soutient devraient être mieux défendus par la Région. Mais je voudrais savoir comment on peut demander à la Région plus de compétences, plus d'interventions alors qu'on diminue son autonomie fiscale parce que je suis un peu borné, je répète cela quand même.

**M. FOUSSERET** : Le début de votre intervention était bien, la fin c'est moins bien.

**M. PINARD** : Le service public de l'audiovisuel est venu faire un petit tour à 20 heures mais il lui arrive de dire des contre-vérités et même de faire de la désinformation. Il a parlé de pertes sèches. A propos de la taxe d'habitation, je voudrais quand même dire que ce que percevra la Région en l'an 2000 sera supérieur à ce qu'elle a perçu en 1999 d'une part à cause de l'élargissement physique des bases et d'autre part à cause de l'actualisation de ces bases. On aura les chiffres et il faudra bien les publier parce que c'est bien beau de pleurnicher en disant qu'on nous enlève de l'argent. La Région touchera plus que l'an passé ; seulement, 99 % des Français ne le savent pas

parce que c'est trop technique de parler de l'élargissement physique des bases ou du coefficient d'actualisation.

**M. BONNET :** Je constate quand même, que sauf en cette année pré-électorale, nous avons tous les ans ici augmenté les taux alors que les bases augmentaient et permettaient un produit fiscal supérieur au niveau de la Ville. Donc ce genre de débat, on pourrait en parler longtemps.

**M. DINTROZ :** J'aimerais m'adresser à M. PINARD pour lui demander s'il me donne l'autorisation de mettre le Figaro dans mon cabinet dentaire. Je ne sais pas si vous avez souvenir de la diatribe qu'il avait presque en bavant critiqué ce journal qui a ses qualités et ses défauts mais là pour une fois qu'il dit quelque chose de très bon sur notre ville, vous me donnez l'autorisation Monsieur PINARD, je peux le mettre dans mon cabinet ? Je vous remercie.

**M. FOUSSERET :** Si les journaux de droite s'y mettent !

**M. PINARD :** ...moi je me suis demandé s'il n'y avait pas eu manoeuvre. La droite perdant régulièrement, ils n'ont pas présenté Besançon sous un jour favorable de façon à ce que bon nombre de rombières figaro-magazinières viennent s'inscrire sur nos listes électorales ? (rires).

**M. LE MAIRE :** La récréation est terminée, nous allons poursuivre l'ordre du jour».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

*Récépissé préfectoral du 13 novembre 2000.*